



Regard Béthemontois



SOMMAIRE

Page 3 **L'EDITORIAL**

Page 4 **VIE LOCALE**

- Horaires Mairie
- Vous avez seize ans c'est l'âge du recensement
- Inscription sur les listes électorales

Pages 5,6 **AGENDA**

- Calendrier des collectes des déchets
- Régulation du cheptel chevreaux-sangliers
- 11 novembre 2009
- Les aînés sont invités en Mairie
- Animations de Noël
- Noël des enfants

Pages 7,8 **VIE LOCALE**

- Le stationnement des véhicules sur trottoirs
- Permis de détenir des chiens dangereux
- La journée du patrimoine à Béthémont-la-Forêt

Pages 9,10 **LE DOSSIER**

- Le Plan Local d'Urbanisme à Béthémont-la-Forêt

Page 11 **VIE SCOLAIRE**

- La rentrée scolaire
- L'Accueil périscolaire

Pages 12, 13, 14 **VIE LOCALE**

- La bibliothèque
- La fête du village

Pages 15 à 20 **CARNET DE VOYAGE**

- Trois Béthémontois au sommet du Mont Blanc

Page 21, 22 **VIE ASSOCIATIVE**

- Les activités de l'AAB

Photographie de couverture :
Paysage d'automne

Rédaction, photos et impression
réalisées par
l'Equipe Municipale
Responsable Christèle BRUNETTI

L'Editorial



C'est certes avec un peu de retard, mais permettez moi de vous souhaiter une bonne rentrée scolaire et professionnelle après ces vacances de la Toussaint.

Nous avons profité des vacances scolaires pour réaliser des travaux importants de réfection du sol de la classe du bas, afin d'accueillir dans les meilleures conditions vos enfants.

Le temps des vacances nous a permis aussi de recruter du personnel et mettre en place une structure d'accueil périscolaire qui reçoit le matin et le soir les enfants scolarisés dans nos écoles de Béthémont-la-Forêt et Chauvry.

Dans le Regard Béthémontois du mois d'avril dernier, je vous avais indiqué que la municipalité avait entrepris l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de notre village, aujourd'hui nous sommes rentrés dans la phase active du projet.

Le 22 septembre dernier, les élus de la commission urbanisme se sont réunis pour la première fois avec les partenaires qui vont nous aider à mener à bien ce dossier.

Le Plan Local d'Urbanisme est destiné à remplacer le Plan d'Occupation des Sols (POS).

Les objectifs du PLU : définir les règles d'urbanisme qui seront applicables sur l'ensemble du territoire communal pour les années à venir. Bien plus qu'un simple document d'urbanisme, le PLU est surtout l'expression d'une vision d'ensemble sur la façon dont la commune doit évoluer.

Ainsi, le PLU va traduire concrètement les choix qui guident l'action municipale dans les domaines de l'urbanisme, l'environnement, l'habitat, les équipements et les activités économiques.

Pour réaliser ce document, je souhaite une concertation la plus large possible avec l'ensemble des habitants de notre village.

Aussi, l'ensemble des élus qui composent la commission urbanisme sont à votre écoute. En parallèle nous mettons à votre disposition en Mairie un registre et une adresse courriel bethemont@ledez-legendre.com pour recueillir vos observations.

Je souhaite avoir ainsi le plaisir de vous rencontrer prochainement, pour échanger nos idées sur le devenir de notre village.

Le Maire,

Didier DAGONET

VIE LOCALE



Horaires Mairie

Horaires d'ouverture de la Mairie au public

Lundi :	09 h 15 à 12 h 30
Mardi :	09 h 15 à 12 h 30
Jeudi :	09 h 15 à 12 h 30
Vendredi :	09 h 15 à 12 h 30 13 h 15 à 18 h 00
Samedi :	08 h 30 à 12 h 00

Vous pouvez rencontrer les élus sur rendez-vous tous les samedis matins de 09 heures à 12 heures.

Monsieur le Maire est disponible les mardis après midi, les jeudis et samedis les matins sur rendez-vous.

La Mairie sera fermée du lundi 26 octobre au samedi 28 novembre 2009.

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, notre secrétaire de Mairie a dû s'absenter quelques semaines.

Aussi pendant cette période une permanence sera assurée par les élus, elle se tiendra les jeudis ; 29 octobre ; 5, 12, 19, 26, novembre de 10 heures à 12 heures.

Les vendredis 30 octobre ; 6, 13, 20, 27 novembre de 16 heures à 18 heures.

Les samedis 31 octobre ; 7, 14, 20, 28 novembre de 10 heures à 12 heures.

Vous avez seize ans, c'est l'âge du recensement

Tous les jeunes Français, garçons ou filles nés en octobre, novembre et décembre 1993, doivent se faire recenser à la Mairie le mois d'anniversaire de leurs 16 ans. Cette démarche obligatoire facilite l'inscription sur les listes électorales mais permet surtout d'effectuer sa journée d'appel et de préparation à la défense exigée lors des concours ou examens d'Etat (baccalauréat, permis de conduire...). Pour vous faire recenser, présentez-vous à la Mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille de vos parents.

Inscriptions sur les listes électorales



Pour pouvoir voter, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales de notre commune. Cette inscription est obligatoire dès lors que vous êtes domicilié(e) dans notre village et que vous souhaitez participer aux prochaines élections.

Les listes sont révisées jusqu'au 31 décembre 2009. Pour être électeur, il faut être majeur. Peuvent s'inscrire les jeunes gens qui auront 18 ans avant le 28 février 2010. Pour cela vous devez vous munir de votre carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile à Béthemont-la-Forêt (facture de téléphone ou d'électricité par exemple) et d'une attestation des parents pour les jeunes résidents au domicile parental. Ne vous y prenez pas au dernier moment pour accomplir cette formalité

Calendrier des collectes des déchets



Syndicat pour la collecte et le traitement
des ordures ménagères

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les objets doivent toujours être sortis la veille du jour de ramassage au plus tôt à partir de 19h, et ne devront comporter ni gravats, ni déchets ménagers spéciaux, ni pneumatiques, ni végétaux, ni peintures, ni solvants.

La collecte aura lieu les mercredis 21 octobre, 18 novembre, 16 décembre 2009.

COLLECTE SELECTIVE

Les déchets concernés sont : les bouteilles plastiques, les boîtes métalliques, les briques alimentaires, cartons, cartonnettes, les journaux, les magazines. Ces déchets doivent être secs et propres.

La collecte aura lieu tous les vendredis à l'exception du vendredi 25 décembre 2009 et du vendredi 1 janvier 2010

COLLECTE DU VERRE

Les bouteilles en verre, bocaux et flacons sans bouchon, couvercle et capsule.

La collecte aura lieu les mardis 27 octobre, 10 et 24 novembre, 8 et 22 décembre 2009.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

La collecte aura lieu tous les lundis et jeudis.

DECHETTERIES DU SYNDICAT

Les déchetteries de Champagne-sur-Oise et de Viarmes vous accueillent du 1^{er} novembre 2009 au 28 février 2010 tous les jours de la semaine de 9h/12h et de 14h/17h, les samedis de 9h/17h, les dimanches de 10h/15h. Les jours fériés, les déchetteries sont fermées, la déchetterie de Viarmes est fermée le mardi et la déchetterie de Champagne sur Oise est fermée le jeudi.

Régulation du cheptel Chevreuils / Sangliers / Renards 2009/2010



La régulation du cheptel chevreuils, sangliers et renards en forêt domaniale de Montmorency sera assurée par l'Office National des Forêts.

Cette régulation sera effectuée au cours des jeudis suivants :

- 05 novembre 2009
- 12 novembre 2009
- 19 novembre 2009
- 26 novembre 2009
- 03 décembre 2009
- 10 décembre 2009
- 17 décembre 2009
- 07 janvier 2010
- 14 janvier 2010
- 21 janvier 2010
- 28 janvier 2010
- 04 février 2010
- 11 février 2010
- 18 février 2010
- 25 février 2010

Lors de ces Journées des panneaux « CHASSE EN COURS » seront disposés en périphérie des secteurs de chasse dans lequel il est demandé au public de ne pas pénétrer. Le personnel de l'O.N.F et la Gendarmerie seront présents sur le terrain pour constituer un périmètre de sécurité.

11 NOVEMBRE 2009 91^e anniversaire de l'Armistice 1914 – 1918

A l'occasion de cette journée commémorative la commune de Béthemont-la-Forêt vous convie à une cérémonie du souvenir qui se déroulera au cimetière communal à 9 heures 30. Cette cérémonie sera suivie d'une collation pour les jeunes et d'un vin d'honneur pour les adultes.
Nous vous attendons nombreux.

Les aînés sont invités en Mairie

Les membres du C.C.A.S et le Conseil Municipal seront heureux d'accueillir nos aînés le samedi 12 décembre prochain à l'occasion de la traditionnelle réception de fin d'année.

Animations de Noël



Le samedi 12 décembre 2009, nous proposons aux petits et aux grands des animations sur le thème du chocolat. Alors ne manquez pas ce rendez-vous qui aura lieu à partir de 17 h 30

dans la cour de l'école et si vous êtes sages, vous aurez peut être la possibilité de rencontrer le Père Noël.

Noël des écoles

Les enseignants du R.P.I. invitent tous leurs élèves, le vendredi 11 décembre 2009 à 18h00 pour assister à un spectacle à la salle des fêtes de Chauvry. Leurs parents seront attendus dès 19h00 pour partager une collation.



Le stationnement des véhicules sur trottoir !!!

Plusieurs administrés ont fait part en Mairie des difficultés qu'ils rencontrent en tant que piétons, difficultés liées au stationnement des véhicules sur les trottoirs.

Nous rappelons aux automobilistes le danger que représente, le fait de circuler sur la chaussée pour des jeunes enfants ou pour des mères de familles avec des landaus mais aussi également pour les personnes âgées ou à mobilité réduite.

Nous vous rappelons que le stationnement d'un véhicule sur trottoir est une infraction au code de la route.

Il faut que chacun comprenne aisément ce respect des règles de vie en collectivité.

Il est donc nécessaire que chacun respecte les règles de stationnement en vigueur et utilise les différents emplacements de stationnement.

Permis de détention des chiens dangereux

La loi du 20 juin 2008 a introduit une formation obligatoire des propriétaires de chiens pour prévenir les accidents.

Cette formation est obligatoire pour tous les propriétaires ou détenteurs de chiens de première et deuxième catégories mais aussi pour ceux qui seraient désignés par le Maire ou le Préfet du fait que leur chien serait susceptible de présenter un danger ou aurait mordu quelqu'un.

A l'issue de cette formation, les propriétaires se verront délivrer une attestation d'aptitude.

Une liste des organismes habilités à dispenser cette formation est tenue à la disposition des propriétaires de chiens en Mairie.

Les propriétaires devront, au plus tard le 31 décembre 2009, obtenir le permis de détention en fournissant, outre l'évaluation comportementale du chien, leur certificat d'aptitude.

Journée du patrimoine – 21 septembre



Notre commune a organisé sa « première journée du patrimoine »... une météo agréable, un public attentif et nous voici partis à la découverte de notre village tel qu'il ne nous avait jamais conté. Il faut dire que notre guide (le meilleur !) a su captiver son public en mêlant faits historiques et anecdotes. Le village n'a (presque) plus de secrets pour lui puisqu'il y habite depuis plus de trente ans maintenant...

La ferme de Montauglan, nos arbres remarquables, le lavoir que certains visitaient pour la première fois, la place de la pompe, le lave-sabots n'ont plus de secrets

pour notre groupe de visiteurs. Et nous ne parlerons pas des noms de nos rues dont l'origine nous a été dévoilée à cette occasion... un bon moment qui nous a permis de faire connaissance avec une paysanne habitant Béthemont il y a fort longtemps dont le mari Edmond buvait plus que de raison ! « Edmond, tu bois !! » a longtemps hurlé dans les rues de Béthemont notre paysanne jusqu'à ce que le pauvre malheureux se noie dans le rû !! Mais Edmond avait de la famille, tout aussi « haute en couleurs » que lui !

Cette visite culturelle s'est terminée en mairie où une exposition « Béthemont d'hier à aujourd'hui... » nous attendait. L'occasion pour certains de retrouver « immortalisés » par des photos des moments forts dans l'histoire de notre village... les TUBS (Travaux d'Utilité Béthemontoise le Samedi), l'engagement contre les foudroyages, les spectacles-cabarets organisés par les habitants du village et aussi quelques documents datant du 19^{ème} siècle y étaient visibles.



Et comme nous avons vraiment envie de prolonger ce bon moment, c'est avec plaisir que nous nous sommes retrouvés autour d'un verre de l'amitié et qu'ensemble, nous avons évoqué ce que pourraient être nos prochaines animations... des pistes à creuser soutenues par des bonnes volontés !

Notre guide ?? allez, le suspens a assez duré ! « Monsieur Chaudun ». Et pour ceux qui le connaissent, ils savent de quoi il est capable et là, il nous a fait passer un très très agréable moment. Un grand merci à lui d'avoir accepté cette mission avec autant d'enthousiasme et de sérieux (vous n'en doutez pas !). Pour cette occasion et pour d'autres certainement, nous avons décidé de le nommer « Délégué Communal en charge du patrimoine culturel de Béthemont-la-Forêt »... c'est bien mérité !!!



LE DOSSIER

Plan local d'urbanisme de Béthemont-la-Forêt

Comme nous vous l'avons indiqué dans le Regard Béthemontois du mois d'avril 2009, la commune a entrepris une étude pour l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document va permettre de fixer les grandes orientations du développement de la commune pour les prochaines années sur la base d'un réel projet d'aménagement.

Pour préparer ce projet, nous avons souhaité associer les Béthemontois tout au long du processus d'élaboration du PLU.

La concertation permet à chacun de s'exprimer et offre aux élus de votre commune un gage supplémentaire de qualité dans la réflexion.

Cette concertation s'appuie essentiellement sur une exposition et une réunion publique auxquelles seront conviés les habitants de notre village.

Qu'est ce qu'un PLU ?

Un PLU est la rencontre d'un territoire et d'un projet :

- **un territoire** dans toutes ses composantes géographiques, économiques, sociales, historiques, culturelles, patrimoniales...

- **un projet**, traduction d'une volonté collective d'aménagement fondée sur un certain nombre de scénarii, de choix et d'objectifs ainsi que sur un parti d'aménagement, de protection et de mise en valeur du territoire.

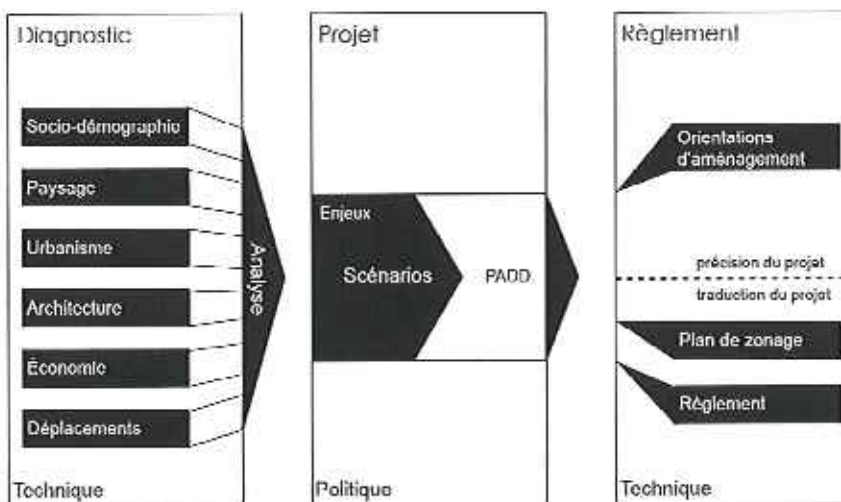
Ref. Hocreitere, *Le plan local d'urbanisme*, ed. Berger-Levrault, 2004

Quel est le contenu du document final ?

C'est un document constitué de 4 parties :

1- un rapport de présentation : il expose le diagnostic, analyse l'état initial de l'environnement et explique les choix retenus pour établir le projet

2- un document novateur : le **projet d'aménagement et de développement durable (PADD)** définit les orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues pour l'ensemble de la commune



3- un document facultatif dont la commune à choisi de se doter : les **orientations d'aménagement** prévoient par quartier ou par secteur des actions et opérations d'aménagement

4- un règlement : il délimite les zones urbaines, les zones à urbaniser, les zones agricoles et les zones naturelles et forestières. Il fixe les règles applicables à l'intérieur de chacune de ces zones

Quelles sont les grandes étapes de l'élaboration d'un PLU ?

Un Plan Local d'Urbanisme s'élabore sur une durée de 2 ans minimum et comprend les 3 étapes suivantes :

1- la délibération de prescription du PLU par le Conseil Municipal qui fixe les modalités de concertation. Pour notre commune cette délibération a été prise le vendredi 23 janvier 2009.

2- les études, intégrant une phase de concertation avec la population (démarrage des études à l'automne 2009)

3- la procédure d'approbation : après consultation des services de l'État, une enquête publique d'un mois permet de soumettre le projet arrêté par le Conseil Municipal à l'avis de la population

4- l'approbation sur PLU

Comment participer ?

S'informer :

- a- **Le Regard Béthemontois**
- b- **Le Regard Express**
- c- **Exposition publique**
- d- **Réunion publique**
- e- **Enquête publique**

Les élus qui suivent l'élaboration du P.L.U

M. Didier DAGONET
M. Claude POUILLART
M. Gérard WAGENTRUTZ
Mme Valérie BOUMENDIL
M. Jacques CORMERY
M. Patrice GLANDIERES
M. Bertrand VERGNAUD

S'exprimer :

Nous faire part de vos remarques, commentaires, idées sur le projet de PLU et sur l'avenir de la commune :

- 1- un **registre** est dès à présent tenu à votre disposition en Mairie
- 2- une **adresse courriel** dédiée au PLU de Béthemont-la-Forêt est ouverte.
Cette adresse est destinée à recueillir vos remarques : bethemont@ledez-legendre.com
- 3- une **réunion publique**
- 4- une **enquête publique**.

Calendrier prévisionnel d'élaboration du PLU

<u>Phase d'étude</u>	<u>Période</u>
Diagnostic :	hiver 2009-2010
Projet :	printemps 2010
Traduction réglementaire :	Fin 2010
Approbation du PLU :	Été 2011

VIE SCOLAIRE

La rentrée scolaire

Cette année, les élèves ont retrouvé leurs enseignantes : pour l'école de Béthemont-la-Forêt, Mme Aurélie FERRY directrice et coordinatrice du RPI enseigne dans la classe de CP – CE1, Mme Véronique DELACOUR a repris son activité à temps plein et assure la classe des petite, moyenne et grande section Maternelle.

A Chauvry, Melle Céline NOUET enseigne auprès des élèves de cycle3 (CE2-CM1-CM2).

Mme Nadia AUBRY, occupant le poste d'ATSEM dans la classe maternelle et Mme Dominique LESAGE, employée de vie scolaire (EVS), sont à nouveau parmi nous à Béthemont-la-Forêt. Depuis quelques mois, Mme ROGER occupe également sur l'école de Chauvry le poste d'EVS et épaula Melle NOUET pour les tâches administratives.



Les séances de soutien scolaire ont été satisfaisantes, l'année dernière, pour les enfants qui en ont bénéficié. Les enseignantes ont souhaité en changer quelque peu l'organisation afin qu'elles soient plus régulières. Elles proposent cette année une séance de soutien hebdomadaire, le mardi, et ce, durant toute l'année scolaire.

Le projet pédagogique a pour thème cette année l'Afrique.

Les horaires d'ouverture et de fermeture des écoles sont restés inchangés :

Ecole Chauvry : 8h45 – 11h45 / 13h45 – 16h45

Ecole de Béthemont-la-forêt : 9h00 – 12h00 / 13h30 – 16h30

Le transport scolaire du matin et du soir est assuré par la Société des Cars Rose.

Le Vendredi 16 Octobre, Mesdames Sarah COPIER, Nicole HALLAKOU, Isabelle OGER, Nelly ROUSSEL et Olivia YAPO ont été élues déléguées de Parents d'Elèves.

L'accueil périscolaire



Le R.P.I. avec la collaboration de l'IFAC a remis en place depuis la rentrée scolaire un accueil périscolaire pour les élèves des écoles de Béthemont-la-Forêt et Chauvry. Il se situe à la Salle des Fêtes de Chauvry et accueille les enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 19h00 le soir. L'accueil est assuré par deux animateurs.



LA BIBLIOTHEQUE

Les enfants vont pouvoir fréquenter à nouveau la bibliothèque qui a fait « peau neuve » pendant les congés d'été. L'espace dédié au coin enfants était devenu très étroit vu le nombre de livres disponibles. Un espace plus grand qui invitera aussi à la lecture sur place, de nouveaux ouvrages, un classement pour chaque tranche d'âge... tout ça est à découvrir dès à présent !



Les enfants scolarisés à Béthemont accéderont à la bibliothèque une fois par semaine avec l'équipe enseignante et pourront à cette occasion emprunter des livres à emporter chez eux... pour les autres, nous vous rappelons qu'une permanence est gentiment assurée par Monsieur Potier tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h 30.

Afin que cet espace se révèle attractif et suscite l'envie de venir chez les enfants, nous vous proposerons prochainement des animations autour de la lecture, d'histoires à raconter, de thèmes à partager. Nous vous en dirons plus dans le prochain regard béthemontois.

Nous récupérons toujours les livres dont vous souhaitez nous faire profiter.



Fête du village

Le rendez-vous traditionnel de Béthemont-la-Forêt est la fête du village qui a lieu le deuxième week-end de septembre.

Cette année encore, forains, organisateurs, bénévoles et public ont répondu présents à ce rassemblement convivial. Le soleil était évidemment au rendez-vous de ces 2 journées.

Les festivités ont commencé samedi par un tournoi de football avec remise de coupe à l'équipe gagnante. Puis différentes animations (maquillage, jeux d'habileté, chamboule tout) étaient proposées aux enfants.



La soirée grillades frites a remporté un grand succès avant la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice qui a illuminé par ses couleurs le ciel de notre vallée.

Puis, par cette belle nuit de fin d'été, les forains ont proposé aux jeunes Béthemontois, qui ont été nombreux à répondre présent, une ambiance électrique et sonore.

Le dimanche matin, la promenade en forêt de Montmorency a ses adeptes. Coureurs, marcheurs et cyclistes se sont dirigés vers le château de la chasse,



site incontournable de la forêt de Montmorency où il leur a été proposé une petite collation avant de rentrer à Béthemont-la-Forêt

Nos cuisiniers attirés nous avaient préparé un plat traditionnel composé de rillons, andouilles de Guéméné, Morteau accompagnés de lentilles.

Cet après-midi s'est continué par des animations. Les poneys du Val Kapyso ont ravi les enfants. Cette année encore des équipes ont souhaité se défier autour de la traditionnelle compétition de tir à la corde.



Fête du village



Au travers les différentes animations qui vous ont été proposées ainsi que les points restaurations, les bénévoles qui ont assuré ces animations ont recueilli 1 978,47€ de bénéfice.

Cette somme sera intégralement reversée aux écoles de Chauvry et Béthemont-la-Forêt afin de financer un projet éducatif.

Ces deux journées festives ont pu se réaliser grâce à la mobilisation de bénévoles Béthemontois et Chauvriots, des enseignants, des parents d'élèves. Cette mobilisation a permis l'installation et le démontage de la fête, la réalisation de la restauration du samedi soir et du dimanche midi, la mise en place d'animations pour les petits et grands. C'est grâce à leur mobilisation que chaque année, cette fête remporte un vif succès.



Nous les remercions vivement pour leur dévouement et pour toute l'énergie qu'ils ont su déployer tout au long de ce week-end, pour que nos jeunes puissent mettre en place leur projet pédagogique !

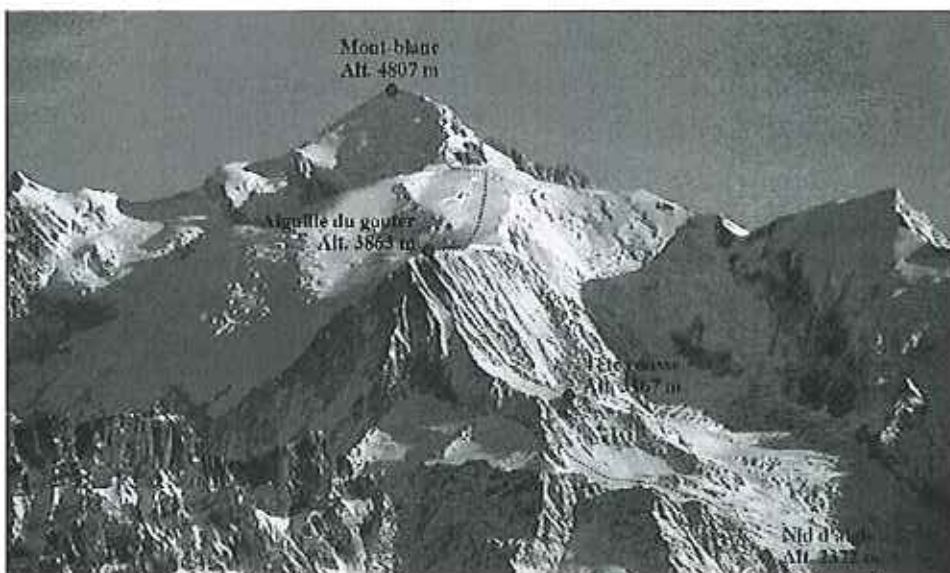
A l'année prochaine !



CARNET DE VOYAGE

Trois Béthemontois au sommet du Mont Blanc.

Cet été, Jean-Pierre GOVAERT 47 ans, Eric SCHWEITZER 45 ans, Bertrand VERGNAUD 45 ans, tous les 3 Béthemontois ainsi que deux autres amis Joël CAMBIEN 30 ans, Jean-Michel CUGNOD 49 ans, ont réalisé l'ascension du Mont blanc par la « voie royale » sans moyen mécanisé (ni train à crémaillère ni téléphérique servant habituellement à réduire considérablement l'ascension.)



Les Houches Alt. 1250 m

Cette ascension depuis la vallée, au départ des HOUCHES s'est étalée sur 4 jours aller-retour pour un dénivelé positif de 3 600 mètres.

Nous nous sommes donnés rendez-vous à CHAMONIX le mardi 28 juillet dans l'après-midi et après avoir réuni le matériel et l'alimentation, nous avons bivouaqué aux HOUCHES à 1250 mètres d'altitude, dans un pré très confortable sous une belle nuit étoilée.

Mercredi 29 juillet, après un réveil dans la rosée du matin, nous préparons les sacs (15 à 20 kg) et partons en forêt en direction du « nid d'aigle » via le col de LACHAT, altitude 2077 mètres. Après deux heures de marche ombragée à un rythme libre, nous sommes arrivés en sortant de la forêt au col de LACHAT et avons rejoint les rails du TMB (Train du Mont Blanc qui dessert le FAYET-SAINT GERVAIS en direction du « Nid d'Aigle »).

Après la pause déjeuner nous avons repris la marche le long de la voie ferrée pour atteindre en début d'après-midi le « Nid d'Aigle » qui fut notre première étape sur l'itinéraire, situé à 2372 mètres. Ce lieu est très couru par de nombreux touristes qui montent chaque jour avec le TMB pour profiter du site ouvert sur la haute montagne (glacier de BIONNASSAY de 2000 à 4000 mètres, l'aiguille du même nom, observation de nombreux bouquetins vivant en liberté, et de nombreux points de vue sur les vallées en contre bas).

Après que les touristes soient redescendus rendant le calme à ce lieu, nous avons pris le repas du soir au refuge. Nous avons bivouaqué séparément à cause du manque de surface plane suffisamment grande pour nous cinq. Ce fut pour nous une nuit calme et étoilée.



CARNET DE VOYAGE

Jeudi 30 juillet, l'objectif est de rejoindre les abords du refuge de TETE ROUSSE à 3167 mètres, nous quittons les pâturages pour arriver dans un environnement minéral où il n'y a plus que des pierriers. Joël qui est joueur ce matin, décide de poser une accélération ce qui provoque une cassure dans notre groupe et amène Eric et Bertrand « à monter dans les tours » sans se faire décrocher d'un centimètre. Jean Pierre et Jean Michel sont montés au train en laissant partir les fous.



Nous croisons encore de nombreux bouquetins dont certains très jeunes profitent encore de la tranquillité que permet l'heure relativement matinale.

Sur la fin de la montée aux abords du refuge, la roche se substitue à la glace qui marque l'arrivée au bivouac à 3167 mètres. Le bivouac étant réglementé, nous avons été aiguillés par un authentique SHERPA Népalais vers l'emplacement du pierrier lui-même posé sur le glacier, réservé aux montagnards ne dormant pas au refuge.

Nous avons occupé une partie de l'après midi par de l'école de neige avec crampons, piolets et cordes et autre matériel pour faire découvrir à Jean Pierre, Eric et Jean Michel les rudiments minimum de sécurité. Cet exercice se passe dans la bonne humeur avec simulation de chute et explication de la conduite à tenir pour limiter les dégâts. Eric qui veut faire le malin va se mettre en difficulté trop haut sur une neige trop molle dans un endroit exposé aux chutes de pierres, non content de lui il veut nous montrer son talent pour la glissade en ramasse, la dite « ramasse » se transforme en course effrénée non contrôlée et l'oblige à chuter et à s'arrêter en plantant son piolet. Jean Pierre et Jean Michel qui semblaient inquiets de la haute montagne sont rassurés après le rattrapage d'Eric. Enseignement concluant. Nous sommes parés pour demain qui constitue la grosse journée de cette ascension. Cette journée va commencer par le franchissement du tristement célèbre Couloir du Goûter où trois LITUANIENS ont été emportés et tués la semaine précédente par des chutes de pierres fréquentes à cet endroit.



Nous y passerons cette nuit à 2 heures du matin et allons après l'école de neige repérer ce passage délicat.

Nous passons le reste de l'après midi à organiser le bivouac, boire une bonne bière au refuge et profitons des points de vue au dessus de nos têtes et de la mer de nuages qui s'est formée à nos pieds.

CARNET DE VOYAGE

Nous prenons de bonne heure le repas au refuge, préparons nos sacs pour ne plus avoir à y ranger que les accessoires de couchage et sommes pratiquement prêts à partir lorsque nous allons nous coucher. Il est 21 heures car le réveil est à 0h45 pour un départ prévu à 1h30.

Bertrand profite des derniers instants de soleil sur la mer de nuage pour les immortaliser en photos sachant par expérience que le sommeil sera dur à trouver.

Comme prévu la nuit fût très courte, en raison du mélange d'excitation et d'inquiétude au sujet de la journée à venir. Eric réveillé à 0h00 regarde sa montre toutes les 10 minutes pour ne pas réveiller les voisins endormis.



Vendredi 31 juillet, 1700 mètres de dénivelé positif nous séparent de l'objectif.



C'est la nuit noire, sans lune, mais étoilée et il faut se lever... On finit de s'habiller, lampes sur la tête, le réchaud ronronne, les gestes sont endormis ; nous partons à la lueur des frontales sur nos têtes casquées en direction du Couloir du Goûter et de l'ascension de l'Aiguille du Goûter, première difficulté de cette longue journée qui commence.

Les oreilles aux aguets, les trente mètres délicats du couloir se franchissent individuellement et sans encombre. A la suite de quoi, nous entamons les 650 mètres d'escalade peu difficiles mais dans le noir, du pilier bordant le couloir.

Il est très important de ne pas sortir de la voie sous peine de se retrouver dans des zones de roches brisées et très exposées aux chutes de pierres.

Après 2h30 d'escalade nous arrivons avec un début de fatigue au refuge du Goûter à 3817 mètres qui constitue le véritable point de départ de la journée du Mont Blanc pour la très grande majorité des alpinistes empruntant cet itinéraire. A 4h15, nous sommes accueillis par un vent vif qui nous oblige à rapidement nous couvrir, chausser les crampons, s'encorder, ranger le casque sur le sac à dos et, piolet en mains, entamer la partie neigeuse du Mont Blanc. Sitôt franchie la corniche au dessus du refuge, nous pouvons observer, le cordon lumineux des frontales de la centaine de grimpeurs partis à trois heures du refuge du Goûter. Nous arrivons dans le domaine de la haute montagne et il nous reste 1000 mètres de dénivelé à franchir. Cela signifie que nous devons adopter un rythme lent et régulier mais néanmoins suffisant pour être au sommet du Mont Blanc à 11h00 du matin au maximum.

CARNET DE VOYAGE

Nous évoluons sur les longues pentes glacières du Dôme du Goûter (4260 mètres). Au point 4000 mètres, un piquet de bois marque symboliquement le cap, le souffle se fait court, les jambes sont lourdes, le jour se lève. Une fois atteint le Dôme du Goûter, en léger contre bas, nous nous délestons des sacs et descendons vers le col du même nom. Au niveau de l'abri VALLOT (4362 mètres), nous attaquons la mythique arête des BOSSES menant au sommet du toit de l'Europe occidentale. Nous croisons à ce moment là les plus rapides de ceux partis avant nous. Le vent se renforce, la température baisse en dessous de 0 degré.



Jean Michel demande 10 secondes de repos tous les 20 à 30 pas. Jean Pierre qui n'osait pas le dire est ravi. Joël et Eric à quelques encablures devant se rapprochent du sommet. Où que l'on dirige le regard, il n'y a plus rien au dessus de nous, l'impression de loin de tout s'impose.

L'arête effilée sur laquelle nous marchons sépare les versants Italiens et Français aux pentes vertigineuses. Nous devons rester impérativement attentifs malgré l'esprit endormi par le manque d'oxygène réduit de 50 % par rapport au niveau de la mer.

Alors vient l'arête sommitale, plus que 100 mètres le sommet n'est pas encore visible, et enfin au détour d'une corniche nous y sommes, plus que 20 mètres, ça y est 4810 mètres.



La température est de -5 degrés et le vent de 60 km/heure, impression équivalente à -20 degrés.

Cette ambiance ne nous incite pas à rester très longtemps après les photos d'usage.

CARNET DE VOYAGE

Pendant ces opérations, surtout ne rien laisser tomber : gants ou matériel comme ces touristes que nous venons de voir laisser tomber un bâton, car en cas de difficulté tout manquement en matériel peut avoir des conséquences fâcheuses.

Après 15 minutes nous entamons la descente, l'arête révèle d'autres perspectives.

En effet à la descente les pentes paraissent plus raides et obligent Joël et Bertrand tous deux chef de cordée à appliquer rigoureusement les consignes de sécurité en haute montagne sur arête neigeuse à savoir :



Veiller à ce que la corde soit bien tendue entre chaque membre de la cordée afin d'enrayer tout début de chute, rappeler régulièrement le bon positionnement des pieds écartés pour éviter que les crampons ne se prennent dans les guêtres et provoquent une culbute en avant...

La descente de l'arête des bosses se passe bien, nous profitons pleinement des perspectives grandioses sur les nombreux sommets environnants et autres reliefs lointains que permet cette altitude, en revanche le vent ne faiblit pas. Une fois arrivés à l'abri VALLOT (4362 mètres),

les pentes et les risques de chutes graves s'estompent, le relâchement et des somnolences apparaissent alors chez certains d'entre nous.

L'itinéraire de descente par « les Grands Mulets » initialement prévu et qui était couramment pratiqué à toutes saisons il y a encore quelques années est de nos jours rendu impraticable. Le glacier n'étant plus assez garni en neige du fait du réchauffement climatique, au lieu de cheminer sur un glacier recouvert d'une épaisse couche de neige recouvrant la très grande majorité des crevasses, le glacier se transforme en un gigantesque labyrinthe que les guides eux-mêmes déconseillent.

Nous sommes donc contraints de redescendre par l'itinéraire de montée. Nous récupérons les sacs à dos et continuons immédiatement notre descente vers le refuge du Goûter à 3817 mètres.

A environ 3900 mètres d'altitude la température redevient positive la neige se ramollie tout comme nous après 14 heures de marche. Nous arrivons au refuge du Goûter à 15h20, et décidons par sécurité d'y passer la nuit.

Du fait de l'interdiction de bivouac, nous obtenons la possibilité de dormir tout d'abord dans le réfectoire après le repas du soir puis après discussion, il nous est accordé quatre places dans le dortoir du refuge d'hiver. Après quelques heures de récupération bien méritées nous avons pris le dîner du refuge en compagnie de nationalités des quatre continents tous venus pour conquérir le toit de l'Europe. A 20h00 nous nous endormons comme des bienheureux.



CARNET DE VOYAGE



A 2h00 du matin branle-bas de combat dans le dortoir, ce sont les prétendants de ce jour à l'ascension du Mont Blanc qui se lèvent et nous laissent ainsi le dortoir pour nous seuls.

Après une bonne nuit et un petit déjeuner frugal, nous entreprenons la dernière difficulté de ces 4 jours que constitue la descente des 2600 mètres de dénivelé nous séparant de la voiture.

Nous commençons par la désescalade des 650 mètres de dénivelé du pilier de l'aiguille du Goûter. Là encore nous découvrons en plein jour ce que nous n'avions pu voir en l'escaladant de nuit.



Des signes de changement de temps apparaissent à l'horizon. Une fois ce dernier morceau franchi, nous rangeons dans les sacs à dos tout le matériel technique car maintenant c'est sur des chemins faciles que va se dérouler cette longue, très chaude et fatigante journée.

Après du pierrier, des alpages, c'est à nouveau la forêt et sa fraîcheur et enfin après 7h00 de marche nous retrouvons la voiture.

C'est avec joie que les 5 fauves vont prendre une douche et se détendre à la piscine de CHAMONIX.

Nous arrosons abondamment cette épopée accompagnée d'un bon repas.



Notre dernière nuit à la belle étoile est perturbée par l'arrivée de la pluie et à 8h00 du matin c'est un vrai déluge qui s'abat sur la vallée. Nous mesurons notre chance.

Après quelques achats souvenirs, nous reprenons la route pour Paris.

SI LE COEUR VOUS EN DIT:

Le Mont Blanc est présenté comme accessible à tout le monde à condition que les personnes souhaitant y aller soient en bonne condition physique, solidement motivées, équipées convenablement pour la haute montagne, entourées de personnes compétentes pour assurer la sécurité et enfin bénéficier de conditions météorologiques excellentes. Les statistiques du bureau des guides annoncent 50% de réussite à l'ascension du Mont blanc pour les alpinistes avec guides et de seulement 30% sans guide...

Sur le site de la commune, www.bethemont-la-foret.fr, un lien vous permettra de visualiser des photos magnifiques illustrant ce beau périple.

VIE ASSOCIATIVE

Les activités de l'Association des Amis de Béthemont

La journée des abeilles

Pour la troisième année consécutive, l'association a organisé le 6 septembre dernier sous le préau de notre école une journée consacrée à la découverte du monde mystérieux des abeilles.

Cette manifestation a réuni une vingtaine de personnes qui ont écouté attentivement les explications de Messieurs Guy DUBOIS et Alain BRECHON.

Cette matinée a permis aux participants de mieux comprendre la confection des ruches et plus particulièrement des cadres alvéolés, qui permettent de collecter le miel. Monsieur Guy DUBOIS nous a expliqué la vie des abeilles et leur organisation au sein de la ruche.

Pour finir cette présentation Monsieur Alain BRECHON a présenté un petit film sur le travail de l'apiculteur

Les participants ont clos cette manifestation par un pot de l'amitié et un repas champêtre. L'ensemble des participants ont souhaité se retrouver l'année prochaine pour une nouvelle journée consacrée à ce mystérieux insecte qui élabore un si délicieux miel.



Une soirée Internet

Le 3 octobre dernier Messieurs Christophe AMICE et Eric SCHWEITZER ont animé cette soirée consacrée à une présentation de cet outil de communication qu'est l'Internet.

De nombreux Béthemontois novices ou éclairés se sont déplacés à la cantine scolaire pour découvrir la formidable histoire d'Internet, mais aussi s'initier aux moteurs de recherche,



la gestion des fichiers photos et leur partage avec la famille et les amis, la communication avec le téléphone et la webcam et comment se protéger des intrus.

A cette occasion nos animateurs nous ont appris que nous étions un milliard six cent millions d'internautes dans le monde.

Comme il est de coutume cette soirée s'est terminée par le verre de l'amitié.

VIE ASSOCIATIVE

LUNDIS CHANTANTS

Atelier choral itinérant de la Vallée de Chauvry



Les LUNDIS CHANTANTS ont été créés par *Les chemins de la musique* pour tous ceux qui souhaitent découvrir leur voix ou aiment la mêler à celle des autres. Cet atelier itinérant est proposé en partenariat avec les communes de Béthemont-La-Forêt, de Frépillon, de Mériel, de Nerville-la-Forêt et de Villiers-Adam et les associations d'accueil (MJC...) à tous les habitants de la Vallée de Chauvry et des communes voisines.

La participation aux LUNDIS CHANTANTS est libre d'accès, sans limite d'âge ou de niveau. Chaque atelier mensuel d'1h30 (en général le premier lundi de chaque mois de 20h45 à 22h15) est différent et n'oblige pas à une présence régulière. Il se déroule à partir de jeux vocaux et de l'apprentissage d'une chanson à une ou plusieurs voix choisie en fonction des participants.

Cet atelier est animé par Emmanuelle Gal, chanteuse (ensembles *Discantus*, *Sagittarius*, *Les Arts Florissants*) et chef de chœur (renseignements au 01 30 36 47 86).

16 novembre à MÉRIEL (MJC, en partenariat avec la MJC)

7 décembre à NERVILLE-LA-FORÊT (salle des fêtes)



Les chemins de la musique

association subventionnée par les communes de la Vallée de Chauvry et le Conseil Général du Val d'Oise
Siège social : 18, rue Aristide Briand, 95840 Villiers Adam (tél : 01 34 69 01 44)

"Cette association a pour but : de développer des pratiques musicales et d'oeuvrer pour la diffusion musicale dans la Vallée de Chauvry."

GRIPPE A (H1N1)

DES GESTES SIMPLES POUR LIMITER LES RISQUES DE TRANSMISSION



LAVEZ-VOUS LES MAINS
PLUSIEURS FOIS PAR JOUR
AVEC DU SAVON OU UNE SOLUTION HYDROALCOOLIQUE



UTILISEZ UN MOUCHOIR EN PAPIER
POUR ÉTERNUER OU TOUSSER,
PUIS JETEZ-LE DANS UNE POUBELLE ET LAVEZ-VOUS LES MAINS



EN CAS DE SYMPTÔMES GRIPPAUX,
APPELÉZ VOTRE MEDECIN TRAITANT
OU LE 15

POUR TOUTE INFORMATION

0 825 302 302

(0,15 euro/min depuis un poste fixe)

www.pandemie-grippale.gouv.fr

INPES
Institut national
de prévention et
d'éducation pour
la santé

